

Madame la Ministre,

Nous vous demandions le 3 mars dernier de rencontrer les IA-IPR cet automne, comme l'avait fait votre prédécesseur, Vincent Peillon, le 17 mai 2013, ainsi que le rappelait Monsieur le doyen de l'Inspection générale lors de la visioconférence organisée ce 30 septembre en fin d'après-midi.

Vos propos conclusifs, mettant en avant la revalorisation à venir des IEN et des inspecteurs sur emplois fonctionnels, ont été mal perçus, alors même que nous vous avons -dans la lettre du 25 septembre- assuré de notre engagement : " l'implication des IA-IPR dans la réforme du collège pour faire évoluer les pratiques pédagogiques enseignantes vous est assurée".

Les réactions de nos délégués académiques sont unanimes, relayant l'exaspération des IA-IPR. Nous vous assurons de notre loyauté, de notre souhait de travailler avec force et conviction à la conduite du changement.

Vous ne répondez pas à nos attentes quant aux évolutions indiciaires pour les inspecteurs aux fonctions pédagogiques, ceux qui sont au plus près des professeurs et des établissements, alors même que des perspectives avaient été évoquées avec monsieur le directeur de cabinet lors des rencontres du GT 10.

Madame la directrice de la DGESCO évoque les arbitrages favorables portant les crédits alloués à la formation continue de 40 à 70 millions ... comment croire qu'il ne soit pas possible d'agir sur l'indiciaire et/ou l'indemnitaire pour vos IA IPR ! Un précédent ministre avait su trouver, fin 2008 les crédits permettant de mettre les actes à hauteur du discours.

**Nous vous demandons une audience urgente pour que le malaise ressenti soit surmonté, que les annonces vainement attendues hier après-midi soient formulées.** Notre souhait est que cette réforme du collège pour ne pas être votre réforme, mais notre réforme, celle menée auprès et avec les chefs d'établissement et les professeurs exerçant en collège, au service des élèves, pour le développement de leurs potentialités et compétences même celles qu'ils ignorent avoir en eux.

Il nous faudra du temps et de l'énergie pour mettre à flot une réforme ambitieuse. Comment envisagez-vous de faire en sorte que les IA-IPR se lancent dans ce combat, qu'ils aient l'envie de prendre de ce temps à choisir parmi leurs tâches multiples et toutes si essentielles ?

Le SNIA-IPR réunit son **Conseil syndical le mardi 6 octobre prochain**, il sera pleinement consacré à la réforme des collèges et à l'implication des IA-IPR dans sa mise en œuvre. Il serait opportun que nous puissions annoncer à nos délégués syndicaux une audience actée et l'assurance d'être écoutés.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute et respectueuse considération.

Roger Keime, au nom du bureau national du SNIA-IPR, le 1er octobre 2015.

